



PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2016

JANVIER 2016

Préambule

Le travail réalisé en matière de prévention routière est partenarial : il implique des structures différentes qui œuvrent ensemble afin de sensibiliser la population aux risques routiers et l'encourager à adopter des comportements plus respectueux d'eux-mêmes et des autres.

Dans le cadre du Document Général d'Orientations 2013 – 2017, sept enjeux ont été retenus collégialement afin de faire l'objet d'une attention particulière : les jeunes, les deux-roues motorisés, l'alcool et les conduites addictives, la vitesse, les usagers vulnérables en milieu urbain, les risques routiers professionnels et les distracteurs.

Après une tendance générale à la baisse jusqu'au seuil de 69 décès sur les routes départementales en 2013, la mortalité routière a malheureusement augmenté en 2014 (85 tués) puis en 2015 (102, chiffre provisoire) retrouvant ainsi le niveau de 2006.

Cette tendance nationale préoccupante a conduit à la réunion le 2 octobre d'un Comité Interministériel de la Sécurité Routière présidé par Monsieur Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, qui a instauré 22 mesures fortes comme l'augmentation des zones de contrôle avec la présence aléatoire du radar ou la protection des usagers vulnérables.

En 2014, la hausse de la mortalité a été principalement portée par les piétons, notamment les seniors, et les cyclistes. L'appel à projets d'actions de sécurité routière de 2015 avait donc demandé à orienter des actions à l'intention de ces trois publics.

Sur les 35 actions retenues dans le cadre de l'appel à projets, plus d'une action sur trois a eu pour cible l'un de ces publics. L'élargissement constaté des types de structures ayant répondu à l'appel à projets a également permis de toucher de nouveaux publics.

Au total, 148 actions ont été recensées par la Coordination Départementale Interministérielle de Sécurité Routière sur le territoire du Nord en 2015. Le tissu associatif est impliqué dans la démarche, des collectivités se mobilisent sur leur territoire et des établissements scolaires sensibilisent chacune de leur promotion.

Si le bilan 2015 est plus lourd, les seniors, les piétons et les cyclistes ont été moins touchés que l'année précédente. Cette année, ce sont les automobilistes qui ont payé un lourd tribut (plus d'un décès sur deux), principalement la tranche d'âge des 45 à 64 ans, peu coutumière du fait.

Comparativement à 2014, l'accidentologie 2015 est également marquée par le retour des comportements à risque avec un doublement du nombre d'accidents où l'un des conducteurs a un taux d'alcoolémie mesuré illégal. De plus, un décès sur 10 s'est produit alors qu'un des conducteurs avait consommé un ou plusieurs stupéfiants.

Outre les enjeux identifiés au Document Général d'Orientations, les automobilistes de 45 à 64 ans et les seniors sont identifiés comme des publics cibles pour l'année 2016 afin, pour les premiers, de marquer un arrêt dans la croissance de leur mortalité, et, pour les seconds, de continuer à observer la récente baisse.

Le défi de la sensibilisation de la population aux risques routiers doit continuer à être relevé ensemble afin que chacun puisse adapter son comportement à son environnement et ainsi que chaque personne puisse prendre le départ et arriver à destination sain et sauf.

Sommaire

I. Bilan des réalisations 2015.....	4
I.A. Les actions des services de l'État.....	5
I.A.a. La Coordination de Sécurité Routière.....	5
I.A.b. Les actions réalisées par les Forces de l'Ordre.....	9
I.A.c. Les partenariats.....	10
I.B. L'appel à projets 2015.....	11
I.B.a. Modalités et instruction.....	11
I.B.b. Dossiers retenus.....	12
I.B.c. Focus sur quelques actions.....	14
I.C. Synthèse de l'année 2015.....	15
I.C.a. Bilan quantitatif des actions réalisées.....	15
I.C.b. Retours d'expérience.....	15
II. Bilan de l'accidentologie 2015.....	16
II.A. Bilan général.....	17
II.B. Bilan thématique : alcool, drogue et vitesse.....	18
II.C. Bilans thématiques selon l'âge.....	19
II.C.a. Les jeunes.....	19
II.C.b. Les personnes âgées de 45 à 64 ans.....	20
II.C.c. Les seniors.....	21
II.D. Bilan thématique selon le mode de transport.....	22
II.D.a. Les piétons.....	22
II.D.b. Les deux-roues.....	23
II.D.c. Les automobilistes.....	24
II.E. Bilan thématique : l'insécurité routière hors agglomération.....	25
II.F. Bilan thématique : l'insécurité routière selon le genre.....	26
III. Les perspectives 2016.....	27
IV. Les enjeux retenus en 2016.....	28
IV.A. Les sept enjeux du DGO.....	28
IV.B. Les seniors.....	28
IV.C. Les automobilistes, en particulier de 45 à 64 ans.....	28

Pour mémoire, dans le département du Nord, la fonction de chef de projet sécurité routière est dévolue au directeur du Cabinet du Préfet du Nord : M. Malizard. Pour l'accompagner, la Coordination Départementale Interministérielle de Sécurité Routière est hébergée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer au sein du Service Sécurité Risques et Crises dont la responsable, Mme Masson, est Coordinatrice en titre, la fonction d'adjointe au Coordinateur étant occupée par la responsable de la cellule Sécurité et Circulation Routières Mme Seauve-Bufferet.

I. BILAN DES RÉALISATIONS 2015

Les actions de prévention routière sont portées par une multitude d'acteurs : les services de l'État principalement au travers de la Coordination de la Sécurité Routière et des Forces de l'Ordre ; des collectivités, des associations, des entreprises et des établissements scolaires qui organisent leurs actions en bénéficiant, pour certains, d'une aide de l'État sous forme de prêt de matériel, de mise à disposition de personnes formées et/ou de subventions.

En 2015, la Coordination de la Sécurité Routière a bénéficié d'un budget de 121 000 € réparti entre les dépenses réalisées pour ses propres actions (19 164 €) et pour l'achat de matériel à destination de la Maison de la Sécurité Routière (39 697 €) et l'allocation de subventions via un appel à projets annuel à destination de l'ensemble des acteurs territoriaux (62 139 €).

Ce budget final ne reflète pas les intentions initiales de répartition souhaitées par l'État. En effet, lors du versement des subventions aux porteurs de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets, il s'est avéré que de nombreux projets avaient été réalisés en économie. L'important reliquat ainsi généré (25 205 €) a été principalement investi pour ajouter et renouveler du matériel à la Maison de la Sécurité Routière.

Outre les 35 actions retenues dans le cadre de l'appel à projets, la Coordination a réalisé 20 actions et a été sollicité pour prêter du matériel ou la mise à disposition d'intervenants pour 93 actions supplémentaires, soit un total de 148 actions réalisées en 2015 et connues de la Coordination.

Le matériel mis à disposition par la Maison de la Sécurité Routière a été régulièrement emprunté. Ce bilan est aussi l'occasion de rappeler l'intérêt pour chacun de respecter le matériel qui est mis à disposition afin de permettre à tous d'en bénéficier.

Enfin, le département a reçu la visite le 6 octobre 2015 du Délégué Interministériel à la Sécurité Routière, Monsieur Emmanuel Barbe qui a pu découvrir la richesse du partenariat local à l'occasion d'une table ronde avec les acteurs locaux et échanger avec les services de l'État impliqués dans cette politique sur la base de présentations de l'accidentologie, des actions menées et des impacts de la réforme des permis de conduire.

I.A. Les Actions Des Services De L'État

En 2015, les services locaux de l'État ont réalisé des actions de prévention routière auprès des habitants du département du Nord via les actions de la Coordination de Sécurité Routière, les Forces de l'Ordre et la mise en place ou la prolongation de partenariat avec des acteurs privés et associatifs.

I.A.a. La Coordination De Sécurité Routière

La Coordination de Sécurité Routière a mis en place des actions via son animatrice, M. Vélo et Mme Moto, qui, chacun dans leur thématique, ont contribué à diffuser un message sécuritaire auprès des usagers des deux roues. De plus, la Maison de la Sécurité Routière (MSR), physiquement implanté au siège de la DDTM, a mis à disposition des outils et du savoir-faire en vue de la réalisation d'actions.

19 164 € ont été répartis sur les actions ci-dessous :

- l'action cartons jaunes et rouges ;
- l'opération « reprise de guidon » ;
- l'opération « prise de guidons » ;
- une action de communication au sein de l'agenda d'un institut universitaire technologique ;
- des actions de prévention en fin de soirées festives ;
- le défraiement des intervenants mobilisés (M. Vélo, Mme Moto, Coordination de la Sécurité Routière, Intervenants Départementaux de Sécurité Routière).

D'autres actions ont été organisées en mobilisant des moyens internes et en nécessitant éventuellement le défraiement des personnes mobilisées :

- l'opération smartphone,
- la tenue d'un stand au salon de la moto de Pecquencourt (Mme Moto),
- la tenue d'un stand en Préfecture durant la semaine de la sécurité,
- la manifestation « au boulot à vélo » (M. Vélo).

Enfin, M. Vélo a participé à la fête du vélo à Dunkerque, à la semaine de la mobilité sur le territoire du dunkerquois, à l'action « Cyclistes, brillez ! » et a animé une session sur les déplacements à vélo dans un collège. De son côté, Mme Moto a animé un stand de prévention routière au salon de la moto de Bourbourg et dans deux portes ouvertes de concessionnaires.

Six actions sont présentées dans les paragraphes suivant.

Opération smartphone (janvier 2015)

Afin de faire suite à l'action nationale « quand tu regardes ton smartphone, qui regarde la route », les services de l'État ont quadrillé les quartiers de Lille afin de les sensibiliser.

L'action a consisté en l'apposition d'un stickers (cf. ci-contre) sur chaque véhicule en stationnement.



Action cartons jaunes / rouges (avril 2015)

Une opération de sensibilisation s'est déroulée auprès des piétons et des cyclistes fortement touchés en 2014 en terme d'accidentologie. En effet, 6 victimes cyclistes et 26 piétons sont à déplorer en 2014, soit un tiers des personnes tuées comme le mentionne le support.



Des cartons jaunes ont été distribués aux piétons et cyclistes infractionnistes afin de leur rappeler les risques pris pour eux-mêmes et les règles du code de la route.

Quelques jours plus tard, les forces de l'ordre ont distribué des « cartons rouges » accompagnés cette fois d'une contravention.



Cet action a été réalisée dans plusieurs arrondissements, sous l'égide des Sous-Préfets.

Opération « reprise de guidon » (juin 2015)

L'action « Reprise de guidon » remporte depuis quelques années un franc succès. Elle permet aux motards n'ayant pas ou peu conduit pendant la période hivernale de mieux appréhender la route au retour du printemps.

Les ateliers code de la route, maniabilité et trajectoire, premiers secours, roulage et vérifications techniques ont été suivis par 50 personnes sur une journée.



Ses ateliers conduisent à classer les participants en fonction de leur performance. Le premier a pu participer gratuitement au trophée national deux roues motorisés qui s'est déroulé à Sens et a comporté de multiples ateliers pratiques et théoriques.

Opération « prise de guidon » (octobre 2015)



Pour la première édition, 48 personnes ont pu expérimenter des deux roues inhabituels. Se mettre en selle sur une machine inconnue amène le conducteur à percevoir ses réflexes automatiques. Cette prise de recul aide à comprendre et à améliorer sa pratique.

Trial, piste, scooter... cette première opération qui s'est déroulée au complexe motocycliste de Lezennes a été très appréciée des participants.

Deux missions spécifiques : M. Vélo et Mme Moto

M. Vélo

Être Monsieur Vélo est une mission d'animation des acteurs avec trois axes principaux.

- Être l'interlocuteur privilégié des cyclistes.
- Sensibiliser à la spécificité de la pratique d'un deux roues non motorisé et aux dangers encourus, tant en rase campagne qu'en milieu urbain.
- Apporter des conseils dans les aménagements et la conception des infrastructures nouvelles.



Pour la 7^{ème} année consécutive, dans le cadre de la fête du vélo les 11 et 12 juin 2015, M. Vélo a organisé l'opération "Au boulot à vélo", portant sur les déplacements vélo domicile/travail inter-entreprises. Cette journée vise à promouvoir le vélo comme mode de déplacement quotidien et tente de montrer, par l'expérience, que rouler en ville est à la portée de tous. Au total, sur les 2 jours ce sont 58 personnes différentes qui ont participé à la manifestation « Au boulot à vélo » : 54 personnes au trajet du jeudi, 31 à celui du vendredi, dont 27 s'étaient inscrites aux deux jours.

Mme Moto



Être chargée de mission deux-roues motorisé est une mission d'animation des acteurs comportant deux fonctions principales.

- Être l'interlocutrice privilégiée des motards.
- Apporter des conseils dans les aménagements et la conception des infrastructures nouvelles.

Claire Bassiri a pris ses fonctions au 1^{er} février 2015 et a participé à plusieurs actions et salons deux roues motorisé.

Après plusieurs années d'absence du salon de la moto de Pecquencourt (14 et 15 mars 2015), les 50 000 visiteurs du salon ont pu améliorer la conscience de leur conduite grâce à un simulateur moto ainsi qu'aux risques liés à l'alcool. De la documentation spécifique a été distribuée à cette occasion. La présence de Mme Moto et des autres personnes animant le stand a été appréciée et a permis d'avoir un impact via les médias dans l'objectif d'établir un dialogue sécuritaire et pédagogique.



La Maison de la Sécurité Routière

La MSR dispose de moyens humains et matériels qu'elle met à disposition gratuitement aux acteurs locaux afin de mener à bien leurs actions de prévention.

Jusqu'au début de l'année 2015, un site internet dédié était également animé par l'animatrice de la Coordination de Sécurité Routière : il délivrait des actualités relatives à la sécurité routière. Ce site devrait faire l'objet d'une refonte en 2016.

Les personnes mobilisées sont :

- des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR), personnes bénévoles, engagées dans les actions de prévention et défrayées. Sur les 25 IDSR nommés par arrêté préfectoral, 6 IDSR ont participé à plus d'une action en 2015 ;
- des Inspecteurs des Permis de Conduire et de Sécurité Routière (IPCSR) : rattachés hiérarchiquement au Service Sécurité Risques et Crises, en DDTM, ils sont plus facilement mobilisables sur des actions.



En 2015, les IDSR et les IPCSR ont participé à hauteur de 96 journées d'interventions réparties sur 63 actions différentes.

Le tableau ci-dessous liste le matériel actuellement disponible ainsi que son utilisation en 2015. De nombreuses acquisitions ont été faites en 2015 visant à la fois le renouvellement d'un matériel qui s'use et l'ajout de nouveaux outils.

Type de matériel	Nombre de journées de prêt
4 simulateurs deux roues motorisés (dont 2 achats en décembre 2015)	197
3 parcours alcoolémie diurne/nocturne (dont 2 achats en juin 2015 puis un achat en octobre 2015)	189
1 parcours drogue (achat en juin 2015)	12
1 parcours somnolence et distracteurs (achat en juin 2015)	12
1 quizzbox	24
1 piste junicode	21
1 pack DVD Alcool et Cannabis	0 *
Dépliants divers communication SR – Fournis pour toutes les demandes faites	

* Le pack DVD alcool et cannabis, édité par la Prévention routière, n'a pas été sollicité mais il est diffusé par certaines structures faisant appel à des animateurs ou l'ayant reçu lors de sa création.



En raison de l'augmentation du nombre d'accidents ayant parmi leur cause la consommation de drogue, l'usage de téléphone portable pendant la conduite ou un temps de conduite long, la MSR a acheté deux nouveaux outils : un parcours « drogues » et un parcours « somnolence / dictracteurs ». Pour leurs premières utilisations, les retours sur actions les mobilisant sont encourageants et positifs.

Le simulateur deux roues motorisés ainsi que le parcours alcoolémie sont les outils les plus mobilisés. La présence d'IDSR est nécessaire pour délivrer un message sécuritaire en lien avec l'outil. En raison de cet usage intensif usant le matériel, la MSR a fait l'acquisition de 2 nouveaux simulateurs 2RM et de deux parcours alcoolémie en 2015 en substitution du plus ancien (pour chaque type de matériel) qui seront mis à disposition dès le début de l'année 2016 permettant à la fois un renouvellement et un agrandissement du parc de matériel.

Au total, le matériel a été emprunté pendant 455 journées cumulés. En effet, plusieurs outils de prévention peuvent être empruntés en simultanément, sur une même action et/ou sur des actions différentes.

I.A.b. Les Actions Réalisées Par Les Forces De L'Ordre

Gendarmerie

Les unités du Groupement de Gendarmerie Départementale du Nord (GGD 59) s'engagent dans la lutte contre l'insécurité routière à travers deux axes : les actions de prévention et la communication mettant en relief ces actions ainsi que les actions répressives.

La prévention est conduite de manière ciblée et vise donc les principales victimes identifiées dans l'étude de l'accidentologie ainsi que les catégories d'usagers dits fragiles : seniors, piétons, usagers deux roues. En complément et de manière plus large, la notion de route partagée est mise en avant avec, en fil rouge, le principe de promouvoir le civisme et la responsabilité en toutes circonstances de tous les usagers quelle que soit leur catégorie.

De plus, des actions régulières sont réalisées localement par les Unités de Sécurité Routière (USR) auprès :

- de sociétés publiques ou privées disposant de flottes de véhicules ;
- d'établissements d'enseignement de tous niveaux y compris professionnels ;
- d'institutions.

La communication du GGD59 en matière de sécurité routière s'articule sur les principes suivants :

- une communication institutionnelle, avec la médiatisation de certaines opérations coordonnées et un travail en relation avec les médias locaux et/ou nationaux, via les services communication de la préfecture du Nord et de la région de gendarmerie du Nord – Pas-de-Calais ;
- une communication directe via les réseaux sociaux, notamment via la page facebook du GGD59.

Au total, plus de 100 actions de prévention et de communication ont été réalisées en 2015 par la Gendarmerie.

Police

La Direction Départementale des Services de Police du Nord est très impliquée dans la prévention des risques routiers. En effet, l'objectif premier est d'éclairer les jeunes sur les dangers de la route, d'en faire des usagers de la route responsables. De plus, un module a été

créé à destination d'un public d'adultes actifs : ce module balaie particulièrement les risques liés à la conduite pour les usagers et salariés actifs.

Les sensibilisations touchent un public large :

- en école primaire, les CE2 et CM1 passent le permis piéton, les CM2 passent le permis vélo (44 classes en 2015) ;
- au collège les élèves de 5^{ème} sont sensibilisés à la pratique du deux roues motorisés (21 classes en 2015) ;
- des forums ou des sensibilisations aux dangers de la route sont organisés dans les universités (par exemple : la CATHO à Lille) et dans les entreprises (160 personnes sensibilisées à GRDF, 50 à VINCI, 80 chez COLAS RAIL) ;
- des actions ont également lieu au centre motocycliste de Lezennes ou à la demande des mairies (par exemple : la journée du vélo à Marquette lez Lille), à destination des jeunes en service civique ou en centre aéré.

Au total, plus de 100 actions de prévention ont été réalisées en 2015 par la Police.

I.A.c. Les Partenariats

Macif Prévention

Depuis 2010, la Coordination de Sécurité Routière bénéficie d'un partenariat avec la Macif. Dans le cadre de cette convention, la Macif participe au financement de sessions post permis et de sessions de reprise de guidon qui sont réalisées par des auto-écoles sur le territoire départemental.

Prévention routière

Un premier partenariat a été instauré en 2015 avec la Prévention routière, 18 interventions en collèges et lycées et 18 interventions au profit des seniors ont été effectuées. Ces interventions consistent en l'animation par la Prévention Routière de demi-journées composées de sessions théoriques et pratiques en lien avec les thématiques de la sécurité routière.

Automobile Club

Le second partenariat, également instauré en 2015, porte sur 10 journées d'interventions avec le simulateur automobile qui ont eu lieu dans diverses structures. La journée d'intervention comporte l'installation et la mise à disposition du simulateur automobile par un animateur spécialement formé sur cet outil.

I.B. L'appel À Projets 2015

I.B.a. Modalités Et Instruction

Chaque année, la Coordination de Sécurité Routière et la Préfecture du Nord mettent en place un appel à projets afin de sélectionner des actions de prévention routière se déroulant sur le département du Nord.

En 2015, le cahier des charges de l'appel à projets prévoyait deux dates de dépôt de dossier en fonction du type d'actions (projets récurrents ou innovants). L'accent a été mis sur trois publics particulièrement touchés en matière d'accidentalité en 2014 : les seniors, les piétons et les deux roues. Les actions devaient se dérouler avant la mi octobre 2015.

Au total, 50 dossiers ont été déposés. 38 dossiers ont été retenus et bénéficié de l'attribution d'une subvention. 35 projets ont effectivement été réalisés durant l'année.

Liste des 35 projets retenus et réalisés dans le cadre de l'appel à projets en 2015

Porteur de projet	Intitulé de l'action	Thème	Montant de subvention attribué
Lycée professionnel Fernand Léger	Prévention et sensibilisation à la conduite sous l'emprise de l'alcool « conduite sous alcool »	Alcool	605 €
Lycée Guy Debeyre	Conduire autrement. Tous responsables	Alcool	1 440 €
Wimoov	Risques festifs chez les jeunes conducteurs	Jeunes	10 000 €
Les nuits secrètes	Du son oui mais dans de bonnes conditions	Jeunes	2 000 €
Association Évasion	Les jeunes parlent aux jeunes	Jeunes	3 545 €
Association Évasion	La quinzaine de la sécurité routière	Jeunes	3 700 €
Institut de Genech	Semaine de prévention et de sécurité routière	Jeunes	1 142 €
Lycée polyvalent d'État Jules Mousseron	Éducation à la sécurité routière	Jeunes	600 €
Mairie de Loos	Permis piéton	Piéton	500 €
Mairie d'Arleux	Piste APER	Cyclistes	760 €
Maire de Wambrechies	Initiation à la route (piste APER)	Cyclistes	1 104 €
Association Droit D'Vélo Douaisis	Marquage des vélos et animation sécurité routière en collège	Cyclistes	600 €
USEP Joliot Curie	Permis cycliste et piste APER	Cyclistes	786 €
Mairie d'Halluin	La sécurité routière pour tous : permis cycliste et ludicode	Cyclistes	1 000 €
École Prévet	Piste APER	Cyclistes	200 €
Mairie de Croix	Piste APER et équipements vélo	Cyclistes	2 041 €
École primaire de Socx	Piste APER	Cyclistes	810 €
Association socio-culturelle du collège Lazaro	Bicyclette, moyen d'autonomie	Cyclistes	1 072 €
ADAV	Cyclistes danger ! Ne doublez jamais par la droite	Cyclistes	940 €

ADAV	Ma règle de sécurité : création d'un support	Cyclistes	2 240 €
Fédération Française des Motards en Colère	Création d'un support de communication	Deux roues motorisés	3 910 €
Fédération Française des Motards en Colère	Motard d'un jour	Deux roues motorisés	240 €
Auto-école Alpina	Prise et reprise de guidon mensuelle	Deux roues motorisés	1 600 €
Comité d'organisation du festival de la moto de Bouchain	Festival de la moto	Deux roues motorisés	400 €
Wimoov	Remise en confiance seniors	Seniors	5 000 €
CCAS de Lomme	Accompagnement à la mobilité des seniors	Seniors	1 748 €
CA Maubeuge Val de Sambre	Forum prévention routière	Multi-enjeux	12 500 €
Lycée professionnel Fernand Léger	Sensibilisation à la sécurité routière	Multi-enjeux	772 €
Wimoov	Partage de la rue	Multi-enjeux	7 000 €
Avenirs jeunes	Dissipation ne rime pas avec circulation	Multi-enjeux	7 505 €
Citéo	Rencontres citoyennes	Multi-enjeux	1 000 €
Sauvegarde du Nord	Ensemble sur la bonne route	Multi-enjeux	3 328 €
Mairie de Roubaix	Semaine de la sécurité routière	Multi-enjeux	1 664 €
Mairie de Croix	Week-end sécurité routière « Doit-on avoir le permis à vie ? »	Multi-enjeux	1 500 €
ADASARD	Opération franco-belge	Multi-enjeux	442 €

I.B.b. Dossiers Retenus

87 344 € ont été initialement attribués pour les 38 dossiers sélectionnés. In fine, 62 139 € ont effectivement été versés compte-tenu de la non réalisation de trois projets et de budgets d'exécution des actions globalement en économie.

L'importance de l'écart entre prévisionnel et réel induit une double difficulté : d'une part, elle rend difficile la gestion budgétaire de l'appel à projets ; d'autre part, elle conduit à la récupération de reliquats suite aux soldes des actions qui ne peuvent plus être remobilisés dans le cadre de l'appel à projets. Pour l'année 2015, le surplus ainsi dégagé a pu être réutilisé sous forme d'achat de matériel pour la Maison de la Sécurité Routière.

Pour mémoire, en 2014, sur les 57 dossiers déposés, 31 dossiers avaient été retenus bénéficiant d'un montant total de subvention effectivement versée de 65 800 €.

Répartition par enjeux

Le tableau ci-dessous présente la répartition des subventions attribuées selon les enjeux de l'appel à projets (montants effectivement versés). Par ailleurs, les « Jeunes » sont ici compris comme des jeunes adultes et non comme des scolaires. Tous les enjeux mis en avant dans le cadre de l'appel à projet ont été repris, même si aucune action n'a été présentée et/ou retenue s'inscrivant dans cet enjeu.

Appel à projets		
Enjeux	Nombre d'actions	Budget alloué
Alcool et conduites addictives	2	1 605 €
Vitesse	0	---
Jeunes	6	19 378 €
Piétons	1	462 €
Cyclistes	11	8 006 €
Risque routier professionnel	0	---
Deux roues motorisées	4	3 096 €
Distracteurs (téléphone, GPS)	0	---
Seniors	2	3 394 €
Multi-enjeux	9	26 199 €
Total	35	62 140 €

À noter, trois enjeux sur lesquels aucune action n'a été réalisée dans le cadre de cet appel à projets : la vitesse, le risque routier professionnel et les distracteurs. Pour mémoire, le risque routier professionnel est un enjeu proposé par la Carsat dans le cadre de l'élaboration du DGO et qui fait plutôt l'objet d'actions réalisées sous son égide.

Sur les 11 actions cyclistes, 8 dossiers concernaient l'acquisition d'une piste pour le passage de l'Attestation de Première Éducation à la Route (APER) permettant de pérenniser ensuite l'action dans le temps au sein de la structure.

Nouvel enjeu introduit spécifiquement en 2015, les deux actions à destination des seniors ont reçu un bon accueil de la part des participants et mis en évidence un réel besoin pour une action ciblée sur un public aux attentes particulières (remise à niveau sur le Code de la Route, appréhension des nouveaux panneaux, mise en situation réelle).

La plupart des actions « multi-enjeux » proposent au public cible un parcours entre plusieurs stands thématiques réalisant ainsi une sensibilisation sur plusieurs risques, successivement. Cette méthode est bien adaptée en l'absence de risque principal identifié en offrant un rappel sur les enjeux principaux.

Répartition des porteurs de projet retenu

Les 35 actions de prévention financées dans le cadre de l'appel à projets ont été organisées par :

- des associations : 18 actions ;
- des collectivités ou administrations : 8 actions ;
- des établissements scolaires : 8 actions ;
- des entreprises : 1 action ;

En 2015, il est possible d'observer un élargissement des acteurs ayant déposé un dossier de financement au titre de l'appel à projets. L'atteinte de cet objectif permet une diversification des publics sensibilisés à la sécurité routière.

I.B.c. Focus Sur Quelques Actions

Semaine de la sécurité routière – Institut de Genech (Mars 2015)



Organisée depuis plusieurs années par les élèves de BTS à destination des autres élèves, plusieurs ateliers sont mis en place : conférences de la Prévention Routière et de la Brigade motorisée de Templeuve, réalisation de désincarcérations, prêt par la MSR d'un simulateur deux roues motorisés et d'un parcours alcoolémie animés par deux IDSR.

Mettre les étudiants en position d'acteurs de la prévention les encourage à s'approprier le sujet et facilite le dialogue au sein d'une même population.



CCAS de Lomme : accompagnement à la mobilité des seniors

Réalisée pour la première fois, cet action visait à redonner confiance aux seniors dans leur pratique de la route. Trois ateliers ont permis aux participants de bénéficier d'un rappel du Code de la Route et de ses dernières évolutions, d'être audités en situation de conduite avant de débriefer avec le moniteur.

En effet, entre le moment où ils ont passé leur examen de conduite et 2015, plusieurs évolutions sont apparus tant en matière de signalisation que d'aménagements. L'audit de conduite leur a permis de prendre conscience de leurs habitudes : ce savoir leur redonne une maîtrise sur leur pratique.

Sauvegarde du Nord : « Ensemble sur la bonne route »



L'association Sauvegarde du Nord a organisé le 24 juin 2015 pour la deuxième année consécutive une action de prévention sous forme de stands mis en place et, pour certains, tenus par les jeunes du service d'accueil de jour du centre des apprentissages de Phalempin.

Ouverte aux associations, clubs, collègues, écoles de la seconde chance, elle a comporté un atelier sur les secours, un atelier de conduite, un atelier simulateur, un atelier de prévention sur les risques routiers en milieu urbain et des démonstrations.

I.C. Synthèse De L'année 2015

I.C.a. Bilan Quantitatif Des Actions Réalisées

En additionnant les actions effectuées directement au sein de la Coordination de la Sécurité Routière, les actions ayant bénéficié d'une subvention par le moyen de l'appel à projets et les actions pour lesquelles la MSR a prêté du matériel et/ou mobilisé du matériel, le total des actions de prévention routière connues dans le département du Nord s'élève à 148 actions.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des actions réalisées par la Coordination de Sécurité Routière et celles financées par le moyen de l'appel à projets.

Actions réalisées ou financées	
Enjeux	Nombre d'actions
Alcool et conduites addictives	2
Jeunes	12
Piétons	2
Cyclistes	15
Deux roues motorisées	9
Distracteurs (téléphone, GPS)	1
Seniors	2
Multi-enjeux	12
Total	55

Si la Coordination de Sécurité Routière a investi un enjeu qui ne bénéficiait d'aucune autre action (les distracteurs), elle agit généralement sur les mêmes enjeux avec un focus particulier sur les piétons et les motards, du fait de la présence de deux chargés de missions dédiés à ces thématiques. Une implication particulière sur le sujet des jeunes est à noter : en effet, cette tranche d'âge est surreprésentée, à la fois en matière d'accidentés et de responsables d'accidents ce qui l'identifie comme une population à enjeux.

I.C.b. Retours D'expérience

À chaque fois que la Coordination est impliquée dans une action via une subvention, un prêt de matériel ou la mise à disposition d'intervenants, elle demande un retour d'expérience sur la réalisation de l'action. Malgré un retour partiel, il est possible de souligner la richesse du travail partenarial qui est mené sur le terrain par un tissu associatif impliqué, des collectivités défiées par leurs habitants et des établissements scolaires sensibles à l'intérêt de prévenir dès le plus jeune âge.

Les retours mettent en exergue des actions récurrentes qui fonctionnent bien, ont trouvé leur public et s'inscrivent dans une dynamique locale. D'autres actions ont connu des débuts prometteurs comme celles auprès des seniors. Enfin, certains publics demeurent difficile à atteindre comme les automobilistes ou les tranches d'âge de 30 à 65 ans.

II. BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE 2015

Le suivi de l'accidentologie est réalisée par l'Observatoire Départemental de Sécurité Routière (ODSR), hébergé au sein de la Coordination de Sécurité Routière. L'ODSR exploite les données transmises par les Forces de l'Ordre, Police et Gendarmerie. En effet, à chaque accident corporel de la circulation routière, un Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation (le BAAC) doit être complété et transmis par les Forces de l'Ordre dans les trois mois. Les Forces de l'Ordre transmettent également des informations moins complètes au fur et à mesure, exploitées sous le nom de « remontées rapides » et permettant de réaliser des bilans mensuels notamment sur la mortalité.

Pour mémoire, en sécurité routière, un tué est une personne décédée lors de l'accident ou de ses suites dans les 30 jours qui suivent l'accident. Un blessé hospitalisé ou blessé grave a été hospitalisé pendant une durée supérieure à 24 h.

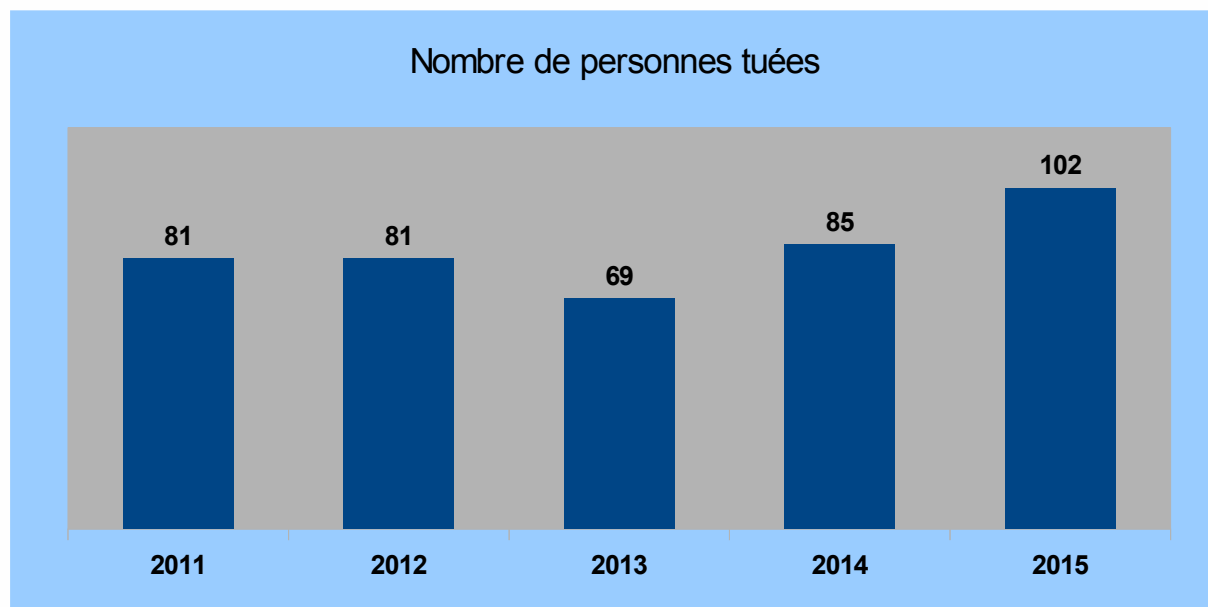
Après un bilan général de l'accidentologie provisoire des 11 premiers mois de l'année 2015, plusieurs bilans thématiques seront présentés : l'alcool, la drogue et la vitesse sera suivi par l'âge, le mode de transport, la localisation et le genre.

II.A. Bilan Général

Le bilan des accidents de la route s'inscrit cette année dans un contexte d'augmentation nationale du nombre de tués par rapport à l'année 2014.

Pour l'année 2015, le bilan provisoire est de 1 306 accidents, 92 accidents mortels, 102 tués, 1 547 blessés dont 926 hospitalisés.

Pour l'année 2014, le bilan définitif est de 1 381 accidents, 81 accidents mortels, 85 tués, 1 728 blessés dont 918 hospitalisés.



Après la baisse significative du nombre de tués jusqu'en 2013, la hausse reprend pour la deuxième année consécutive en 2015.

Par rapport à 2014 (période janvier-novembre), les nombres d'accidents corporels et de blessés sont en baisse, alors que le nombre de tués augmente et celui des blessés hospitalisés reste globalement stable.

Les données actuelles mettent en évidence une augmentation de la gravité des accidents : moins d'accidents, plus de tués.

Dans le Nord, comme les années antérieures, les accidents ont lieu tous les jours, à toutes heures, sans qu'il soit possible de définir un moment particulièrement accidentogène. De même, tous les territoires sont concernés : le principal facteur explicatif de concentration d'accidents étant le poids démographique de la zone concernée (en particulier l'agglomération lilloise).

II.B. Bilan Thématique : Alcool, Drogue Et Vitesse

Il s'est produit 25 accidents mortels avec au moins un conducteur en alcoolémie illégale en 2015. Leur nombre a doublé par rapport à l'année 2014 (12 accidents mortels).

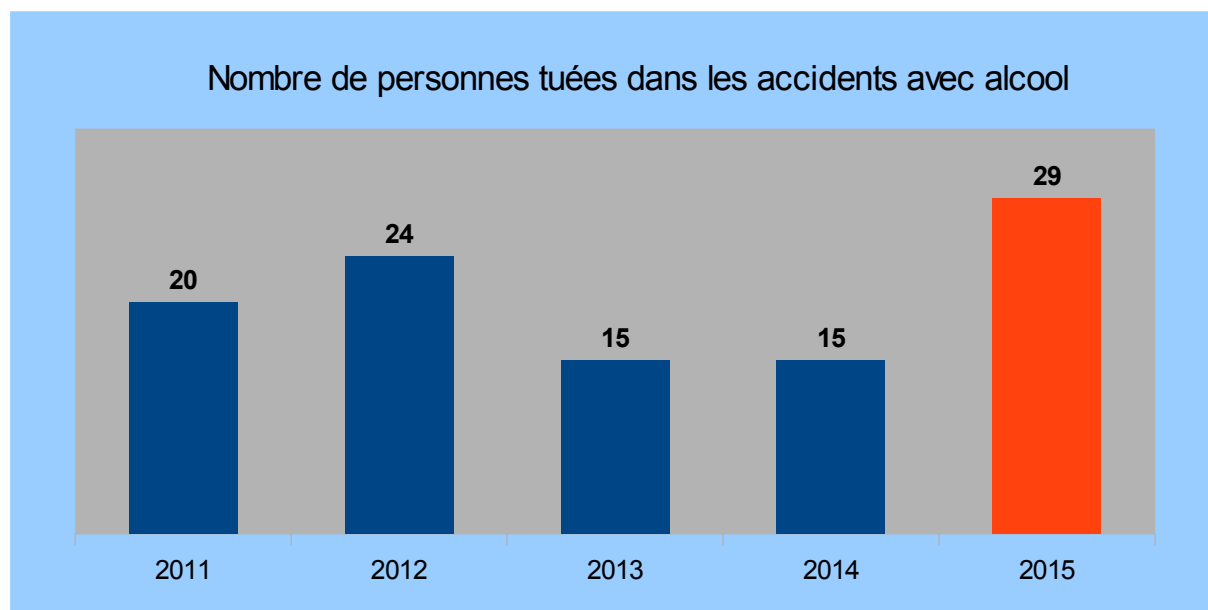
Le nombre de personnes tuées dans ces accidents est aussi en nette augmentation (+14), puisque 29 personnes sont décédées contre 15 en 2014.

11 de ces accidents n'ont impliqué qu'un seul véhicule faisant 12 tués : 11 conducteurs (9 automobilistes, un cyclomotoriste et un motocycliste) et un passager (véhicule léger).

Au-delà de 18 ans, la conduite sous l'emprise de l'alcool touche toutes les tranches d'âge. Les plus touchés sont les 25-44 ans avec 10 automobilistes, 1 cyclomotoriste et 1 motocycliste : 7 de ces conducteurs sont décédés et ont occasionné le décès de 9 autres personnes, soit un total de 16 personnes tuées.

Les 7 accidents avec un conducteur uniquement sous l'emprise de stupéfiants ont occasionné le décès de 10 personnes.

Enfin, la vitesse prise en tant que facteur principal est présente dans 14 accidents faisant 14 morts. Elle est fréquemment associée à l'alcool et (ou) aux stupéfiants.



L'année 2015 présente le total de tués dans des accidents avec alcool le plus élevé depuis 5 ans. Presque 30 % des tués le sont dans des accidents impliquant une personne (conducteur ou piéton) en alcoolémie illégale.

II.C. Bilans Thématiques Selon L'âge

Trois tranches d'âges de la population présentent des spécificités en matière d'accidentalité :

- les jeunes, sur-représentés dans la mortalité routière ;
- les personnes âgées de 45 à 64 ans qui ont connu une forte progression en 2015 dans leur représentation au sein des tués ;
- les seniors, population fragile particulièrement touchée en 2014 et moins impactée en 2015.

II.C.a. Les Jeunes

Les personnes âgées de 18 à 24 ans sont fortement impactées par l'insécurité routière. Elles sont sur-représentées avec 23 décès soit 23 % des tués, alors qu'elles constituent 10 % de la population du département.

La situation s'aggrave par rapport à 2014. La part des tués « jeunes » (16,5 % en 2014) augmente en 2015 de 6 points (22,5 %).

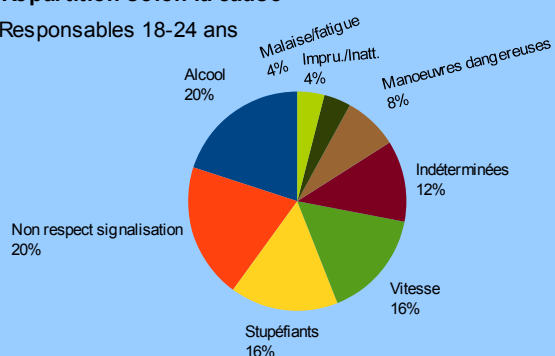
Le nombre de tués « jeunes » augmente parmi les cyclistes (+2), les motocyclistes (+3) et surtout les automobilistes (+9). Les 18-24 ans sont les plus touchés en tant que passager : 6 sur un total de 19 passagers décédés, soit 32 %.

Les 18-24 ans sont aussi sur-représentés en terme de responsabilité dans les accidents mortels. Leur responsabilité est engagée dans 25 des 88 accidents mortels (dont le responsable est identifié) recensés en 2015, soit 27 %.

Causes	18 -24 ans	% parmi les 18-24 ans	Autres tranches d'âge	% parmi les autres tranches d'âge	Usagers non identifié
Alcool	5	20%	20	32%	0
Non respect signalisation	5	20%	6	10%	1
Stupéfiants	4	16%	3	5%	0
Vitesse	4	16%	9	14%	0
Indéterminées	3	12%	4	6%	1
Manoeuvres dangereuses	2	8%	3	5%	1
Imprudence/Inattention	1	4%	7	11%	1
Malaise/fatigue	1	4%	7	11%	0
Meteo	0	0%	4	6%	0
Total par tranche d'âge	25	100%	63	100%	4

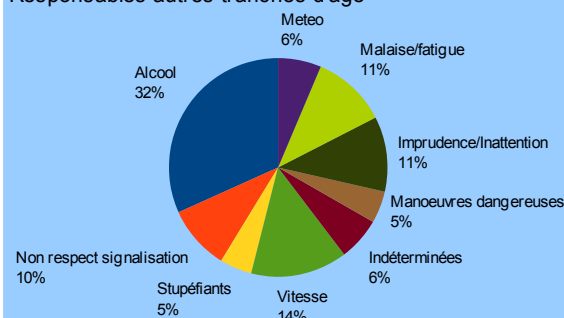
Répartition selon la cause

Responsables 18-24 ans



Répartition selon la cause

Responsables autres tranches d'âge



Les stupéfiants, la vitesse et le non respect de la signalisation sont plus souvent une cause principale d'accidents mortels pour les jeunes que pour les autres tranches d'âges. Concernant la conduite sous l'emprise de stupéfiants, ils sont majoritaires par rapport à toutes les autres tranches d'âge.

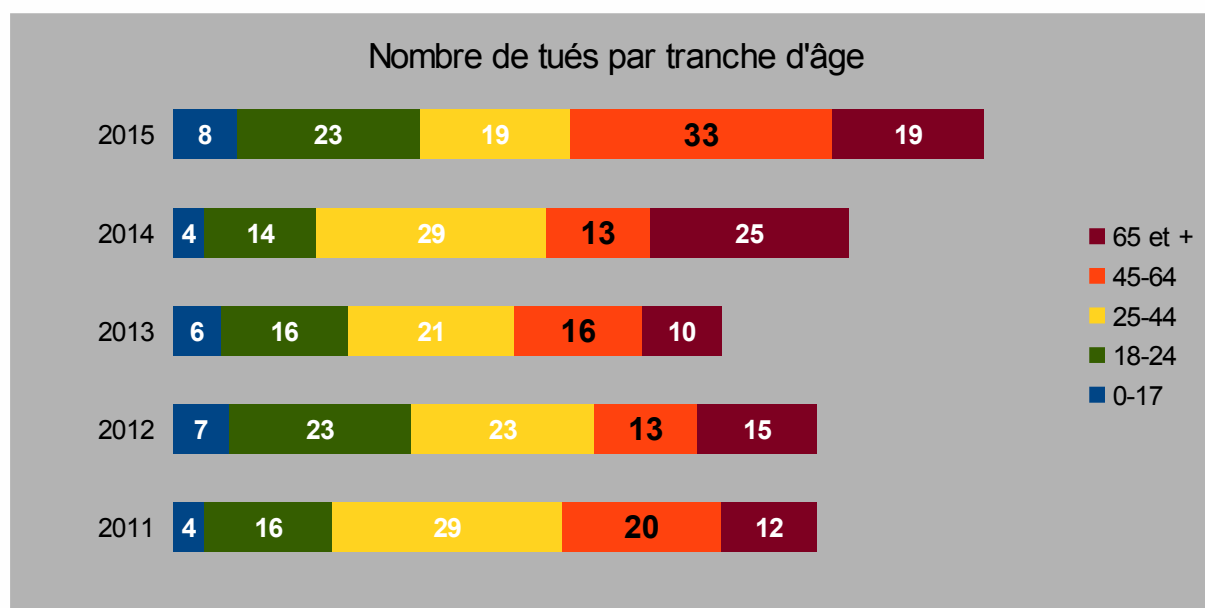
II.C.b. Les Personnes Âgées De 45 À 64 Ans

En 2015, contrairement aux années antérieures, les personnes tuées et âgées entre 45 et 64 ans sont particulièrement impactées.

Cette année, leur nombre a plus que doublé avec 33 tués en 2015, contre 13 pour l'ensemble de l'année 2014. Pourtant, ces personnes étaient jusqu'à présent proportionnellement moins touchées que les autres tranches d'âge. En 2015, elles représentent presque un tué sur trois.

Les faits notables cette année sont les suivants :

- les victimes hommes sont au nombre de 21 dont 15 sont conducteurs, 1 passager et 5 piétons. Les victimes femmes sont au nombre de 12 dont 6 sont conductrices, 5 passagères et 1 piétonne ;
- 10 accidents se produisent avec un seul véhicule c'est-à-dire en l'absence de conflit, tuant 10 personnes (9 conducteurs et 1 passager) ;
- ils sont impliqués (personnes tuées et/ou présumées responsables) dans 32 accidents mortels occasionnant le décès de 38 personnes ;
- ils sont présumés responsables dans 20 accidents, occasionnant le décès de 20 personnes, soit presque deux tiers des accidents les impliquant.



Le nombre de tués âgés entre 45 et 64 ans est le plus élevé enregistré depuis 5 ans. Cette tranche représente une part considérable de près d'un tiers des tués. 11 victimes supplémentaires sont comptabilisées par rapport à la 2^{ème} année la plus meurtrière sur les 5 ans écoulés.

II.C.c. Les Seniors

L'accidentalité des personnes âgées de 65 ans et plus s'améliore tout en restant élevée en 2015. En effet, 19 victimes de cette tranche d'âge sont décédées contre 25 en 2014. Elles représentent 19 % des tués pour 14 % de la population du département.

Cela étant, la prévention auprès de ces usagers restent un enjeu d'actualité pour la sécurité routière au regard de 4 facteurs principaux :

- l'accroissement de leur population ;
- des déplacements plus fréquents pour les plus jeunes d'entre eux en meilleure santé plus longtemps ;
- leur vulnérabilité en cas de choc ;
- des personnes d'un grand âge continuant à se déplacer malgré des capacités physiques amoindries.

Globalement, la mortalité routière des seniors est constituée quasiment aux deux tiers par des automobilistes (12 tués). Jusqu'à présent ils constituaient environ la moitié des victimes piétons. Avec un total de 20 piétons tués dont 6 seniors, 2015 déroge à cette tendance. Ils ne représentent plus que 30 % des décès.



19 accidents impliquant les seniors ont occasionné le décès de 20 personnes. Ils sont le plus souvent en conflit (13 fois sur 19).

Ils sont responsables 11 fois sur 19 (6 hommes et 5 femmes) occasionnant le décès de 11 personnes, dont 10 sont seniors. Ils ne sont pas responsables 8 fois dans des accidents faisant 9 victimes, toutes seniors.

II.D. Bilan Thématique Selon Le Mode De Transport

Trois modes de transport se distinguent en matière d'accidentalité routière :

- les piétons dont la mortalité diminue sans redescendre aux niveaux les plus bas ;
- les deux-roues nettement surreprésentés dans les accidentés et les décès ;
- les automobilistes dont la progression en 2015 des tués est importante.

II.D.a. Les Piétons

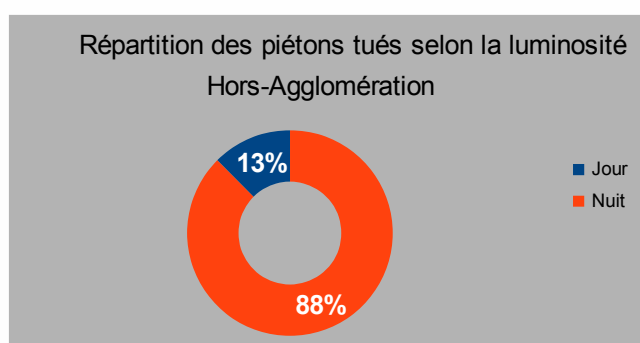
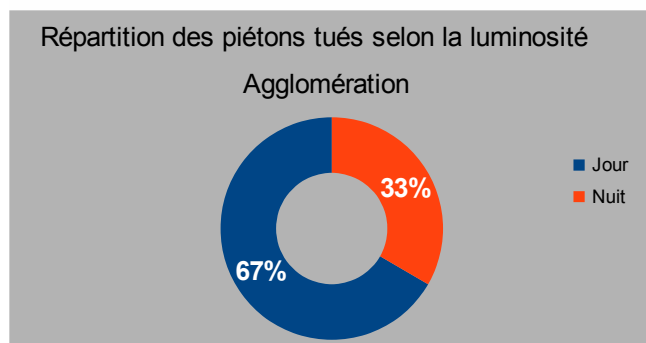
La mortalité des piétons baisse en 2015 avec 20 décès (20 %) contre 26 en 2014 (31 %). Ce chiffre reste élevé et leur accidentalité préoccupante : hormis 2014, ce chiffre de 20 tués n'a pas été égalé depuis 2007.

La mortalité des piétons seniors baisse (6 tués en 2015 contre 11 en 2014), même si l'âge des victimes se situe plutôt à partir de 45 ans avec 12 décès (6 tués de 45-64 ans et 6 tués de 65 ans et plus), soit 60 % des piétons tués.

La mortalité des piétons se répartit équitablement tout au long de l'année.

La responsabilité des piétons est engagée 6 fois avec d'une part 3 alcoolisés et d'autre part de graves imprudences, comme se déplacer dans l'obscurité hors-agglomération sur route ou autoroute.

Les décès se situent majoritairement en agglomération (12 sur 20), avec une baisse de 7 tués par rapport à 2014 (19 tués). 8 piétons sont décédés hors-agglomération en 2015, avec un décès supplémentaire par rapport à 2014 (7).



La majorité des piétons sont tués de nuit avec 11 victimes, soit 55 % des décès. Sur les 8 piétons tués hors-agglomération, 7 le sont de nuit (contre 4 sur 12 en agglomération). L'absence d'éclairage hors agglomération est probablement le facteur explicatif principal de la différence de répartition selon la luminosité (jour, nuit) entre agglomération et hors agglomération.

II.D.b. Les Deux-roues

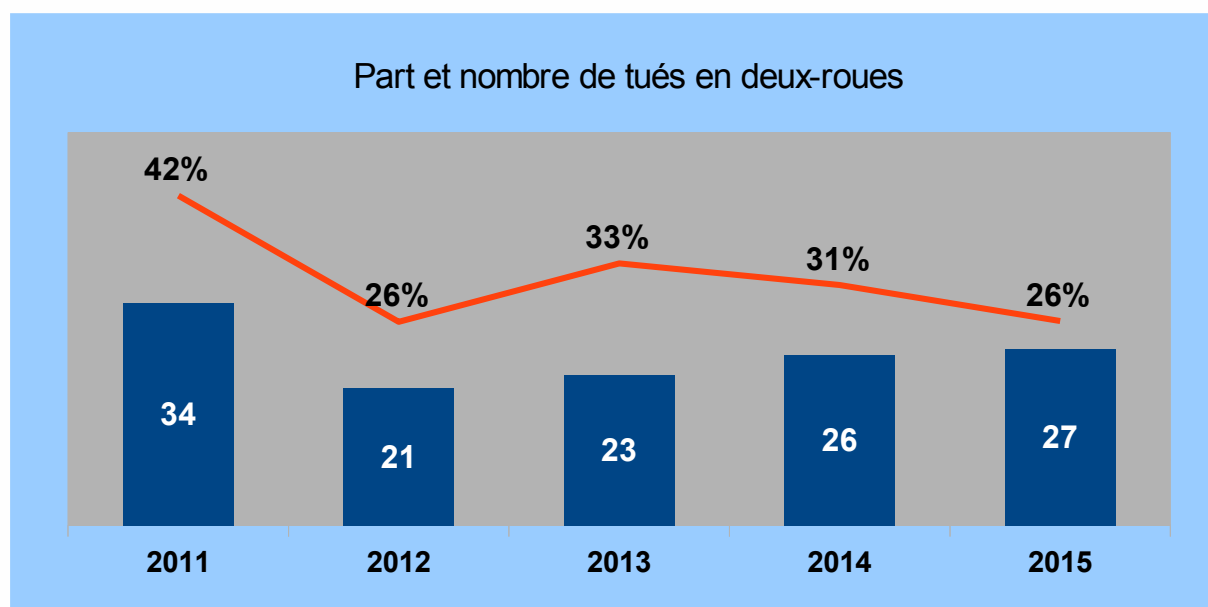
Bien qu'ayant une faible part dans le trafic routier départemental (environ 2 %), les usagers des deux-roues représentent un enjeu important de la sécurité routière. En 2015, 27 usagers de ce type de véhicules sont décédés contre 26 pour l'ensemble de l'année 2014.

15 motocyclistes (contre 15 en 2014), 7 cyclistes (contre 6 en 2014) et 5 cyclomotoristes (contre 5 en 2014) ont été tués en 2015. Ils constituent 26 % du total des décès contre 31 % en 2014.

Le nombre de passagers tués est important avec 4 victimes dont 1 cyclomotoriste et 3 motocyclistes.

Les faits notables cette année sont les suivants :

- 3 cyclistes sont décédés en conflit avec un Poids-Lourd (PL), jamais responsables ;
- 3 cyclomotoristes sur 5 sont présumés responsables ;
- 3 cyclomotoristes sur 5 sont décédés dans un accident avec un usager responsable « jeune » âgé entre 18 et 24 ans (1 en cyclomoteur, 2 en VL) ;
- 7 motocyclistes sur 15 se tuent seuls. Les motocyclistes sont présumés responsables 12 fois dans les 15 accidents les concernant. Le facteur vitesse est présent 5 fois.



Le nombre des usagers tués en deux-roues reste important. Bien que leur part soit en baisse, ils représentent encore plus d'un tué sur 4.

II.D.c. Les Automobilistes

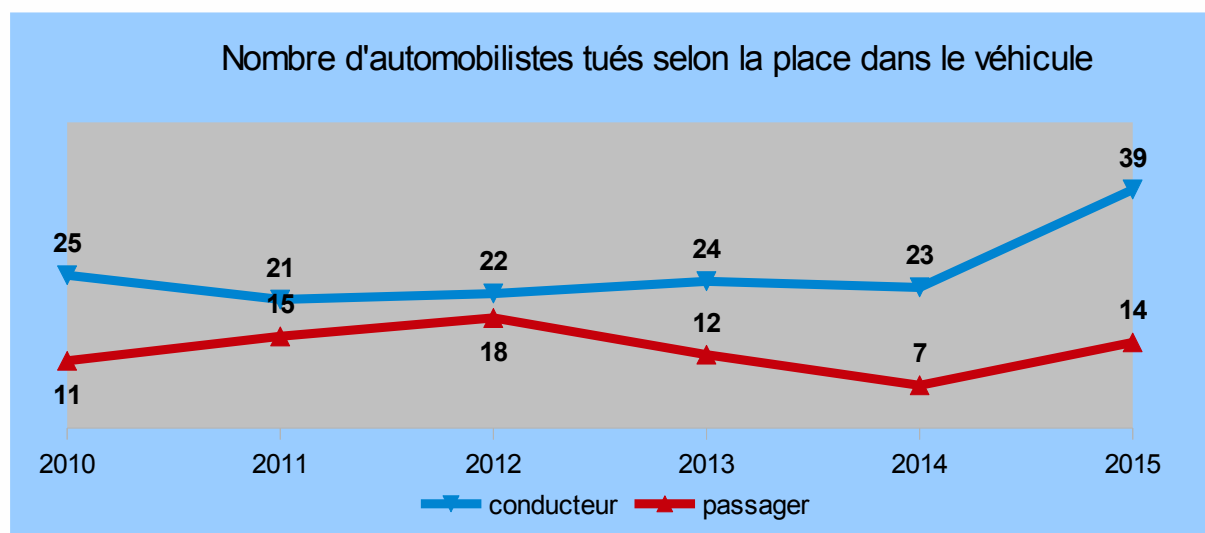
En 2015, 53 automobilistes sont décédés dans le département alors qu'ils étaient 30 en 2014. Il faut remonter aux années antérieures à 2010 pour trouver des chiffres comparables ou supérieurs.

Par rapport à 2014, 4 tranches d'âge enregistrent plus de décès. Les tranches d'âges 0-17 ans, 18-24 ans, 45-64 ans, 65 ans et plus sont touchées, avec respectivement 3, 8, 11 et 2 victimes supplémentaires.

Les victimes automobilistes sont particulièrement nombreuses hors-agglomération avec 40 tués sur 53, soit 75 %.

Les passagers constituent un nombre élevé de tués en 2015, avec 19 décès tous véhicules confondus. Pour une grande part, il s'agit d'automobilistes avec 14 tués.

La particularité de 2015 est que 6 accidents entre automobilistes, occasionnant chacun plus de 2 victimes, ont totalisé 7 conducteurs et 7 passagers décédés. Pour ce type d'accidents, il faut remonter à l'année 2004 (8 accidents faisant 18 tués) pour trouver un bilan supérieur en nombre d'accidents et de tués.



Les conducteurs sont fortement impactés. Le bilan de 39 conducteurs tués est le plus élevé depuis 2010.

Avec 14 tués, les passagers des automobiles représentent en 2015 une part non négligeable. Plus d'un automobiliste tué sur 4 est un passager. Depuis 2010, ce sont 25 % à 45 % des automobilistes tués.

II.E. Bilan Thématique : L'insécurité Routière Hors Agglomération

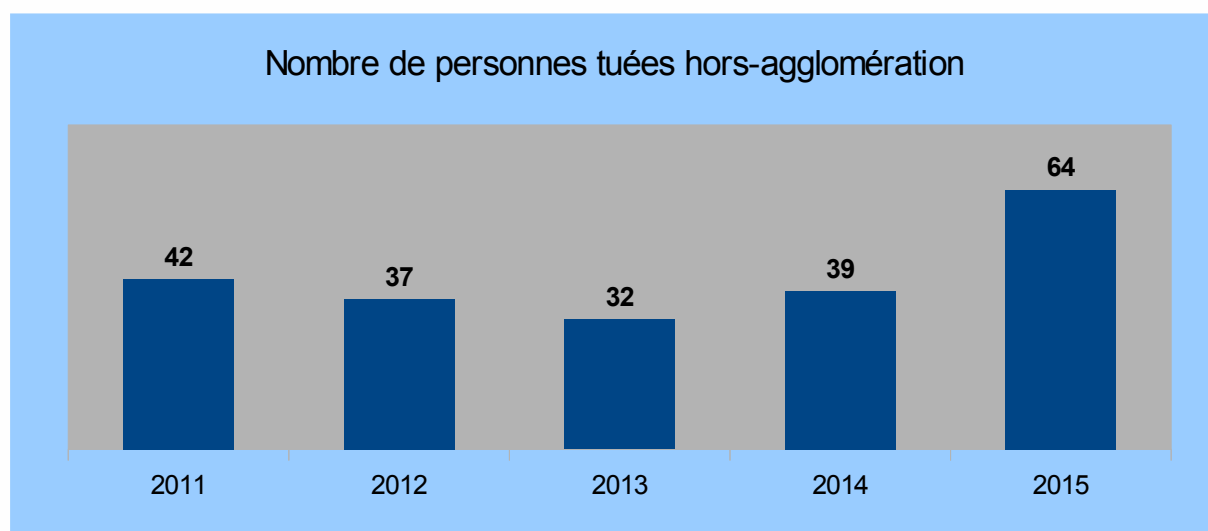
La mortalité routière est considérable sur les routes situées hors-agglomération. En 2015, il est recensé 55 accidents mortels et 64 tués, contre 36 accidents mortels et 39 tués pour l'ensemble de l'année 2014. C'est le nombre de tués le plus élevé dans cet environnement depuis 2006.

Il est recensé une majorité de tués sur route départementale avec 41 victimes (19 en 2014), 16 sur autoroute (14 en 2014), 4 sur route nationale (2 en 2014), et 3 sur voie communale (4 en 2014).

7 accidents mortels avec plusieurs tués sur les 8 recensés en 2015 se sont produits hors-agglomération. Le facteur vitesse inadaptée est probablement incriminé.

2 types d'usagers se distinguent avec plus de décès situés hors-agglomération : les automobilistes (41 tués sur 53) et les motocyclistes (10 tués sur 15).

Toutes catégories d'usagers confondues, 25 personnes se tuent isolément, c'est-à-dire sans conflit. Les automobilistes se tuent plus que les autres dans cette situation (20 décès) et plus particulièrement de nuit (14 décès).



L'observation montre une évolution en hausse de 52 % des personnes tuées hors-agglomération par rapport à la plus mauvaise année des 5 dernières années (2011). Par rapport à 2014, c'est une hausse considérable de 64 % du nombre de personnes tuées.

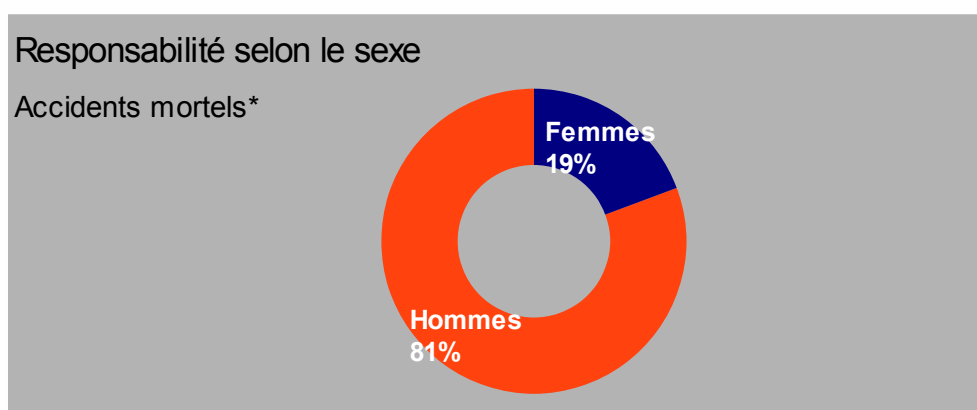
II.F. Bilan Thématique : L'insécurité Routière Selon Le Genre

L'insécurité routière impacte particulièrement les hommes aussi bien en termes de tués que de responsabilité. Les femmes sont plus souvent victimes que les hommes en tant que passagères des véhicules.

En 2015, 72 hommes sont décédés (dont 56 utilisant un véhicule et 16 piétons) contre 30 femmes (dont 26 utilisant un véhicule et 4 piétons).

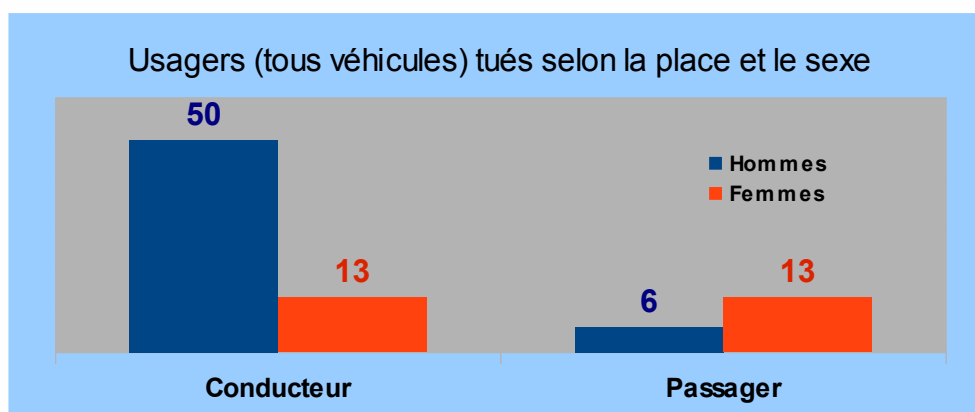
Les hommes représentent 7 tués sur 10. Presque un tiers (21) sont âgés entre 45 et 64 ans.

Le plus grand différentiel entre sexe est pour la tranche d'âge 25-44 ans, avec 18 hommes tués contre 1 femme. Ainsi, plus de 9 personnes tuées sur 10 de cette tranche d'âge sont des hommes.



*Accident avec un responsable présumé identifié soit 88 événements.

La responsabilité d'un homme est engagée dans 71 accidents sur 88, soit 8 accidents mortels sur 10. Ces accidents ont occasionné le décès de 80 personnes, soit 78 % des tués. Les hommes présumés responsables sont majoritairement dans la tranche d'âge 25-44 ans.



Les femmes décèdent plus en tant que passagères que les hommes. 7 passagers tués sur 10 sont des femmes. Elles se tuent autant comme passagères (13) que conductrices (13).

Dans ces accidents avec passager(s), le responsable présumé est un homme 12 fois sur 13. 4 femmes ont été tuées comme passagères dans un véhicule léger seul en cause, conduit par un homme.

III. LES PERSPECTIVES 2016

Le défi pour l'année 2016 est de travailler collectivement pour faire prendre conscience aux habitants du département du Nord de l'importance d'un comportement respectueux de soi-même et des autres sur la route. Pour y parvenir, la mobilisation de chacun est utile et nécessaire.

La Coordination de Sécurité Routière continue à mettre à disposition, via la Maison de la Sécurité Routière, du matériel et des intervenants pour les animer. Le site internet de la Maison de la Sécurité Routière sera refondu. Un appel à projets d'actions de sécurité routière est également mis en place et reprendra les sept enjeux du DGO 2013-2017 augmenté des seniors et des automobilistes de 45 à 64 ans. La Coordination sera maître d'ouvrage, et éventuellement maître d'œuvre, d'une ou plusieurs actions de prévention.

En lien avec le service interministériel de la communication, un plan de communication sera élaboré afin de mettre en exergue les actions réalisées et d'assurer une information ciblée des usagers lors d'événements récurrents (départ en vacances, changement d'heure par exemple). Une réflexion sera également mise en place sur le lien entre les synergies entre communications nationale et locale.

Dans la lancée du Comité Interministériel de Sécurité Routière, la modernisation des radars et la mise en place de radars leurre sur des itinéraires particulièrement accidentogènes va être étudiée afin de contribuer à l'évolution des comportements.

Étant donné la gravité des accidents mettant en cause le rail, la réalisation des diagnostics de sécurité des passages à niveaux par les gestionnaires va faire l'objet d'un suivi et d'un accompagnement particulier afin d'avoir une meilleure cartographie de ce risque spécifique.

À l'automne 2015, la Coordination a été sollicitée pour fournir des données d'accidentologie locales relatives aux jeunes dans le cadre de la mise en œuvre de la demi-journée de sensibilisation à la sécurité routière pour tous les entrants au lycée et au Centre de Formation des Apprentis. Elle continuera à s'impliquer dans la territorialisation des outils de la mallette pédagogique réalisée pour les enseignants.

Une réflexion va également être menée sur les outils de communication, grand public et ciblé, afin de pouvoir sensibiliser largement la population. Enfin, une réunion de travail sera prévue pour débattre sur la manière d'atteindre certains publics plus à l'écart de la prévention, sans l'être de la mortalité routière.

Enfin, les Forces de l'Ordre poursuivent leur investissement tant sur le volet préventif que répressif en matière de risque routier et les acteurs locaux ont déjà fait part de leur volonté de persévérer dans la sensibilisation des personnes.

IV. LES ENJEUX RETENUS EN 2016

Outre les sept enjeux identifiés lors de l'élaboration du Document Général d'Orientations 2013 – 2017, l'accidentalité 2015 a mis en évidence deux catégories de la population : les automobilistes, en particulier de 45 à 64 ans et les seniors.

Ces neuf enjeux sont repris dans le cadre l'appel à projets d'actions de sécurité routière 2016 et constituent l'orientation privilégiée des actions de prévention pour l'année 2016, sous réserve des enjeux nationaux non encore communiqués au moment de la réalisation de ce document.

IV.A. Les Sept Enjeux Du DGO

Dans le cadre du Document Général d'Orientations 2013 – 2017, sept enjeux avaient été retenus collégialement afin de faire l'objet d'une attention particulière :

- les jeunes, surreprésentés tant en accidentés et tués qu'en responsables des accidents ;
- les deux-roues motorisés, surreprésentés en accidentés et tués ;
- l'alcool et les conduites addictives, présents dans un nombre important d'accidents mortels avec des taux d'alcoolémie illégale particulièrement élevés en 2015 ;
- la vitesse, identifiée comme l'une des causes principales de nombreux accidents où le conducteur se tue tout seul ;
- les usagers vulnérables en milieu urbain (piétons et cyclistes), moins visibles, fragiles en cas de choc et payant toujours un tribut important à la mortalité routière ;
- les risques routiers professionnels, identifiés comme la première cause de décès au travail en tenant compte des déplacements professionnels et domicile/travail ;
- les distracteurs (GPS, téléphones portables) dont le fulgurant développement doit s'accompagner de messages sur leur bon usage en situation de conduite et de marche.

IV.B. Les Seniors

Avec une accidentalité particulièrement marquée en 2014, les seniors sont apparus comme devant faire l'objet d'une attention particulière. Si leur mortalité routière a diminué en 2015 (cf. II.C.c), il importe de ne pas relâcher les efforts. Il s'agit d'un public fragile, de plus en plus mobile et dont la population croît régulièrement.

IV.C. Les Automobilistes, En Particulier De 45 À 64 Ans

La hausse de la mortalité routière en 2015 est portée par les automobilistes qui représentent plus d'un décès sur deux (cf. II.D.c). Parmi ces automobilistes, la tranche d'âge des 45 à 64 ans se distingue avec un nombre de tués ayant presque triplé entre 2014 et 2015 (cf. II.C.b). Une personne tuée sur quatre est un automobiliste de 45 à 64 ans. Se situant en dehors des publics cibles habituels, ce public semble particulièrement difficile à atteindre. Une réflexion pourra être menée avec les partenaires institutionnels les plus à mêmes d'impacter ce public.

Direction Départementale des Territoires et de la Mer Nord
Service Sécurité Risques et Crises / Cellule Sécurité et Circulation Routières

03 28 03 85 44
ddtm@nord.gouv.fr

62 Bd de Belfort – CS 90007 – 59042 Lille Cedex

<http://www.nord.gouv.fr/>